

Année universitaire 2025-2026 : Organisation Licence et Master

(hors école interne Polytech Sorbonne)

Document voté en conseil facultaire le 15 mai 2025

Validé par la CFVU de Sorbonne Université le 5 juin 2025

Approuvé par le CA de Sorbonne Université le

Début de l'année universitaire : 1er septembre 2025

Premier semestre : du 1er septembre 2025 au 17 janvier 2026

La 1^{ère} période d'activité pédagogique se déroule du 1er septembre 2025 au 17 janvier 2026 inclus.

Cette période d'activité pédagogique permet d'organiser l'ensemble des enseignements et des évaluations de la 1^{ère} période. En cas de nécessité absolue de service, des évaluations pourront avoir lieu les samedis de la période d'activité pédagogique.

*Les premiers jours de septembre sont consacrés à l'accueil administratif et pédagogique des étudiants et des étudiantes, ainsi qu'à des actions de remédiation. Les enseignements de licence commenceront au cours de la semaine du 1er septembre ou le 8 septembre. Concernant les **Licences Professionnelles**, les **parcours en apprentissage** et les **Masters**, la date de début des enseignements reste à l'appréciation des Départements.*

Cette 1^{ère} période comprend :

- **1 SEMAINE D'ARRÊT DES ENSEIGNEMENTS** : du samedi 25 octobre 2025 au soir au dimanche 2 novembre 2025 au soir.

Pendant cette semaine, les salles banalisées du campus Pierre et Marie Curie (amphithéâtres, salles de TD) ne sont pas utilisables pour les activités d'enseignement et d'évaluation. Les Bibliothèques Universitaires restent ouvertes.

Les **départements de Master** conservent la possibilité d'organiser, pendant cette semaine, des activités menées dans les locaux des UFR, comme les TP dans les plateformes expérimentales, ou des stages de terrain. Les **départements de Licence** peuvent également utiliser la semaine d'arrêt des enseignements pour des activités facultatives, comme du tutorat de TP en plateforme UFR ou de l'immersion en laboratoire.

- **2 SEMAINES DE VACANCES UNIVERSITAIRES** : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au dimanche 4 janvier 2026 au soir (*Vacances de Noël*).

Deuxième semestre : du 19 janvier 2026 au 30 juin 2026

La 2^{ème} période d'activité pédagogique se déroule du 19 janvier 2026 au 30 mai 2026 inclus.

Cette période d'activité pédagogique permet d'organiser l'ensemble des enseignements et des évaluations de 2^{ème} période. En cas de nécessité absolue de service, des évaluations pourront avoir lieu les samedis de la période d'activité pédagogique.

*Concernant les **Licences Professionnelles**, les **parcours en apprentissage** et les **Masters**, la date de début des enseignements reste à l'appréciation des Départements.*

Cette 2^{ème} période comprend :

- **1 SEMAINE D'ARRÊT DES ENSEIGNEMENTS** : du samedi 28 février 2026 au soir au dimanche 8 mars 2026 au soir.

Pendant cette semaine, les salles banalisées du campus Pierre et Marie Curie (amphithéâtres, salles de TD) ne sont pas utilisables pour les activités d'enseignement et d'évaluation. Les Bibliothèques Universitaires restent ouvertes.

Les **départements de Master** conservent la possibilité d'organiser, pendant cette semaine, des activités menées dans les locaux des UFR, comme les TP dans les plateformes expérimentales, ou des stages de terrain. Les **départements de Licence** peuvent également utiliser la semaine d'arrêt des enseignements pour des activités facultatives, comme du tutorat de TP en plateforme UFR ou de l'immersion en laboratoire.

également utiliser la semaine d'arrêt des enseignements pour des activités facultatives, comme du tutorat de TP en plateforme UFR ou de l'immersion en laboratoire.

- **2 SEMAINES DE VACANCES UNIVERSITAIRES:** du samedi 18 avril 2026 au soir au dimanche 3 mai 2026 au soir (*Vacances de Printemps*).

Au premier comme au second semestre, les formations de licence et master comportant une UE de stage de terrain pourront organiser ce stage sur la semaine d'arrêt des enseignements ou pendant les vacances universitaires. La formation de licence BioMAD située sur le site de Roscoff pourra avoir un calendrier adapté aux spécificités de la station de recherche. Les formations proposées dans le cadre de l'enseignement à distance (EAD) pourront avoir un calendrier adapté aux spécificités de ces parcours.

Examens de seconde chance

- Examens de 2nde chance de 1^{ère} période et de 2nde période **L1–L2 –L3–M** : 19 au 30 juin 2026 inclus

En cas de nécessité absolue de service, des examens pourront avoir lieu les samedis 20 juin et 27 juin 2026.

Pour des raisons matérielles et/ou organisationnelles, les **départements de Master** peuvent organiser leurs examens en dehors de cette période. La convocation aux épreuves fait l'objet d'une information appropriée par le département de formation, au moins 15 jours avant le début des épreuves.

Fin de l'année universitaire :

Licence et Master 1 : 30 septembre 2026.

Master 2 : 15 décembre 2026.

Pour mémoire : Jours fériés reconnus en France

Samedi 1^{er} novembre 2025 : Toussaint
Mardi 11 novembre 2025 : Armistice 1918
Jeudi 25 décembre 2025 : Noël
Jeudi 1^{er} janvier 2026 : Jour de l'an
Lundi 6 avril 2026 : Lundi de Pâques
Vendredi 1^{er} mai 2026 : Fête du travail
Vendredi 8 mai 2026 : Armistice 1945
Jeudi 14 mai 2026 : Ascension
Lundi 25 mai 2026 : Lundi de Pentecôte
Mardi 14 juillet 2026 : Fête Nationale
Samedi 15 août 2026 : Assomption